



## Environnement

**OBJET : Représentation au sein des Syndicats Mixtes de Bassins Versants de l'Oudon et du Semnon**

### **EXPOSE**

La communauté de communes exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 le groupe de compétences relatif à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Dans ce cadre, elle est représentée par substitution à ses communes membres au sein des syndicats mixtes des bassins versants de l'Oudon et du Semnon qui couvrent une partie de son territoire.

Suite à l'installation du conseil communautaire et pour assurer cette représentation, il vous est proposé de désigner :

- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour le Syndicat du Bassin de l'Oudon, dont le périmètre couvre les communes de Juigné les Moutiers, Soudan et Villepôt ;
- 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants pour le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon, dont le périmètre couvre les communes de Fercé, Noyal sur Brutz, Rougé, Ruffigné, Soulvache et Villepôt.

Pour ces désignations, le choix du conseil communautaire peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Environnement » réunie le 16 juillet dernier.

### **DECISION**

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour le Syndicat du Bassin de l'Oudon, conformément à la liste ci-jointe,
- 2) de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants pour le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon, conformément à la liste ci-jointe,

- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 23 juillet 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-315-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020

Conseil Communautaire du 23



Le Président,

Alain HUNAUT

<b>Délégués au Syndicat du Bassin de l'Oudon</b>	
<b>Délégué titulaire</b>	<b>Prénom Nom</b>
Juigné les Moutiers Soudan Villepôt	Gildas LORANT
<b>Délégué suppléant</b>	<b>Prénom Nom</b>
Juigné les Moutiers Soudan Villepôt	Cyrille GUILLET

<b>Délégués au Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon</b>	
<b>Délégués titulaires</b>	<b>Prénom Nom</b>
Fercé	M. Guillaume CIVIALE
Noyal sur Brutz	M. Jean-Noël CHOBLET
Rougé	M. Jean-Michel DUCLOS
Ruffigné	M. Didier PESLERBE
Soulvache	M. Jean-Dominique MALHERE
Villepôt	M. Eric COTTREL
<b>Délégués suppléants</b>	<b>Prénom Nom</b>
Fercé	M. Bernard GESLIN
Noyal sur Brutz	Mme Edith MARGUIN
Rougé	Mme Isabelle MICHAUX
Ruffigné	M. David JUGAIN
Soulvache	M. Didier PAITIER
Villepôt	M. Gérard PASSET

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-315-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020



Le Président,

Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	M. Bernard GAUDIN
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-315-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020



Le Président,

Alain HUNAULT